

Herbeumont

Revue communale

Editeur responsable: Catherine Mathelin Bourgmestre - 6887 Herbeumont

Page 1

Mot de la Bourgmestre Etat civil

Page 2 & 3

Synthèse des conseils communaux

- 29 mai 2019
- 24 juin 2019
- 5 août 2019

Le mot de la Bourgmestre

Bientôt l'automne, saison des couleurs chaudes où les arbres se parent de rouge, de jaune et d'orange et où le climat est encore très doux, va tout doucement faire son apparition. «L'automne est le printemps de l'hiver», disait le peintre Henri de Toulouse-Lautrec. Les gourmets savent aussi que l'automne est la saison idéale pour déguster les champignons, les pommes, le raisin, les poires et les marrons chauds...

L'été se terminant, nous avons eu l'occasion comme chaque année de faire le bilan de la gestion des déchets 2018 sur le territoire de la commune. Au vu des statistiques fournies par Idelux, on constate une diminution des quantités de fraction résiduelle (poubelles ramassées en porte à porte, sacs gris, 89,6 Kg par personne par an pour 2018) et de matière organique (30kg par an par habitant pour 2018). Les contrôles pratiqués montrent que 75 % des sacs triés le sont correctement (stabilité depuis 2016). Le nombre de refus est de 8% des sacs (légère diminution). Comme vous le savez, la collecte des PMC (emballages en plastique et métalliques ainsi que les cartons à boissons) en porte à porte se profile à l'horizon 2020-2021. Les services d'Idelux-AIVE vont mettre tout en œuvre pour accompagner les citoyens et les communes dans ce changement de mode de fonctionnement. Sachez également qu'un groupe de travail via la CLDR s'est mis en route au sein de notre commune pour réfléchir globalement à la problématique de gestion des déchets suite à l'appel qui avait été lancé dans l'Herbeumont-infos. De même, en 2021, les gobelets jetables ne seront pas strictement interdits mais ils devront faire l'objet d'une forte réduction. Certaines communes les interdisent déjà. Plusieurs associations de notre commune anticipent et font réaliser des gobelets réutilisables avec leur logo. Sachez également que la Province propose un service de prêt de gobelets réutilisables. Plusieurs expériences et pratiques se développent et le service des conseillers en environnement d'Idelux les analysent et nous communiqueront les pistes à développer en cette matière pour agir au mieux.

Par ailleurs, permettez-moi de vous faire part de deux phénomènes qui m'ont été communiqués à plusieurs reprises :

Marre des crottes de chien dans les espaces publics même si l'on

dit que cela porte bonheur de marcher dedans. Bien sûr, les chiens ont des besoins naturels mais c'est à leurs maîtres de veiller à ce que les espaces verts (parc du Vivy, aires de pique-nique, parc du Rivoli, lieux autour des écoles et des salles de village...) ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela, il n'y a qu'une seule solution : ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir quelques serviettes en papier ou un sachet dans sa poche. Plusieurs montrent l'exemple dans notre commune et le font déjà. A partir de mi-septembre, un distributeur de sacs sera disponible dans le parc du Vivy. Si l'expérience est concluante, d'autres seront placés dans d'autres lieux de la commune. Bref, vous aimez votre chien ? Vous aimez notre environnement? Vous vous dites respectueux des autres? Ramassez les crottes de votre chien et votre chien ne gênera pas les autres citoyens et tous ceux qui oeuvrent, comme le service travaux ou tous les bénévoles, à l'entretien et à l'embellissement de notre cadre de vie.

• Ne fleurissons pas nos routes avec nos ordures! Bravo à tous ceux et toutes celles qui conduisent leurs déchets au parc à conteneurs. Cependant, s'ils sont mal arrimés, les déchets peuvent s'envoler dans la nature et joncher nos bords de route. « La route de la forêt » ou route du parc ne fait pas exception mais c'est aussi le cas pour d'autres voiries communales. Au niveau de la sécurité routière, des déchets qui s'envolent sont aussi un danger sérieux pour les autres usagers. Soyons citoyen jusqu'au bout : bâchons nos remorques. Depuis début septembre, une campagne de sensibilisation est lancée par la Province du Luxembourg en collaboration avec Idelux-AIVE. Elle sera suivie en octobre par une phase plus répressive avec la collaboration des zones de police et des agents constateurs. Enfin, elle se terminera en novembre par une phase de récompense dans les recyparcs.

Vous l'aurez compris, on reviendra vers vous avec d'autres informations pour le développement futur des modalités de gestion des déchets. Belles semaines à vous,

Catherine Mathelin, Bourgmestre

Page 4

Droits d'usage 2018

Information concernant la location des salles communales

Permanences juridiques gratuites organisées par le Centre d'Action Sociale d'Herbeumont

Permanence mobile de la FGTB

Barbecue des marcheurs du CCCA

Eté solidaire

Subsides « Petit patrimoine »

Etat civil du 21/05 au 10/08

NAISSANCES

CAVEY Juliette Caroline Sabine, née à Libramont-Chevigny, le 26.05.2019, fille de CAVEY Alexandre François Hugo et de MARENNE Aurélie Marie-Pierre, adresse : Chemin de la Mellée n° 4 - 6887 SAINT-MEDARD

CHENOT CABEDO Mila, née à Villarreal (Espagne), le 04.07.2019, fille de CHENOT François Bernard Alain Ghislain, et de CABEDO GARCIA Elena, adresse : Menugoutte n° 13 6887 STRAIMONT

VERGER Néo, né à Libramont-Chevigny, le 28.07.2019, fils de VERGER Rudy Luc Marina, et de GREGOIRE Sabrina, adresse : Grand-Rue n° 61 6887 SAINT-MEDARD

FONTAINE Cloé Huguette Yolande, née à Libramont-Chevigny, 30.07.2019, fille de FONTAINE Cédric André Ghislain et de SALAUN Nathalie Marie Jeanne, adresse : Les Pellières n° 2 6887 SAINT-MEDARD

MARIAGE

BEVINGER-CALIFICE Eric et PETRLIC Anne-Marie, le 13 juillet 2019

DÉCÈS

CHEPPE André Jean Cécil Guillain, décédé le 25/05/2019

COLAS Pierre, décédé le 13/07/2019

MIGEOT Regina Fernande Marie, décédée le 19/07/2019

DAUBY Paul Charles Augustin Emile Ghislain, décédé le 30/07/2019



Aux p'tits soins Infirmières à domicile



Bérengère, Nathalie et Marie 0472/25.69.46

Cugnon, Mortehan, Auby, Rossart, Biourge, Nevraumont, Les Hayons, La Cornette, Dohan, Commune d'Herbeumont, Muno et Sainte Cécile



CHAUFFAGE • PANNEAUX SOLAIRES • CLIMATISATION Installation - Entretien - Dépannage

Alain MEIS

6880 BERTRIX GSM: 0498 31 07 05



Synthèse des Conseils communaux

Séance du Conseil communal du 29 mai 2019

Le Conseil communal décide d'arrêter, comme suit, les modifications budgétaires n° 2 de l'exercice 2019:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	3.811.632,08	3.998.013,69
Dépenses totales exercice proprement dit	3.800.144,51	642.725,00
Boni / Mali exercice proprement dit	11.487,57	3.355.288,69
Recettes exercices antérieurs	790.029,37	0,00
Dépenses exercices antérieurs	165.343,16	3.272.251,90
Boni / Mali exercices antérieurs	624.686,21	- 3.272.251,90
Prélèvements en recettes	0,00	355.883,16
Prélèvements en dépenses	300.000,00	438.919,95
Recettes globales	4.601.661,45	4.353.896,85
Dépenses globales	4.265.487,67	4.353.896,85
Boni / Mali global	336.173,78	0,00

- Le Conseil communal décide :
 - d'approuver le contenu du plan d'investissement communal 2019-2021 proposé par le Collège communal, pour un montant total de travaux subsidiables par le SPW-DGO1 de 739.556,41 euros TVAC.
 Dans ce plan d'investissement sont inclus les travaux suivants :
 - rénovation de la Maison communale, phase 2 des travaux : CPAS ;
 - réfection de la rue de la Cochette à Martilly vers Menugoutte (ch. GC n°30);
 - reconstruction partielle et rejointoiement du mur, réfection de la rue de la Pierrée à Martilly jusqu'au bout du mur à réparer (ch. GC n°30);
 - réfection d'une portion de la rue de Martilly à Saint-Médard (chemin n°5 et n°6).
 - de solliciter un subside de 369.782,10 euros auprès du pouvoir subsidiant (SPW – DGO1 – Infrastructures subsidiées)
- Le Conseil communal approuve le décompte final relatif aux travaux d'égouttage et endoscopies réalisés aux Rouges-Eaux à Gribomont au montant de 80.768,68 € hors TVA et décide de souscrire 678 parts de 25,00 € chacune de l'organisme d'épuration A.I.V.E. correspondant à sa quote-part financière dans les travaux susvisés, soit 16.961,42 € arrondis à 16.950,00 €.
- La Commune d'Herbeumont conclut avec un privé une convention de stockage du sel de déneigement à Straimont (jusqu'au 1er novembre 2019 inclus).

- Le Conseil communal décide :
- d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché relatifs aux travaux d'aménagement de l'entrée de Martilly dans le cadre du PCDR, établis par l'auteur de projet, Rausch et associés à 6600 Bastogne.
 - Le montant estimé s'élève à 471.781,80 € hors TVA ou 570.855,98 €, 21% TVA comprise.
- de solliciter une subvention pour ce marché auprès du SPW DGO3, Département de la ruralité et des cours d'eau, à Jambes (215.000 euros) et auprès du SPW DGO1, Routes et bâtiments, INFRASPORTS, à Namur (150.000 euros) .
- Le Conseil communal
 - approuve le projet d'aménagement du réseau d'éclairage public de la zone de loisirs de l'entrée du village de Martilly établi par ORES ASSETS ainsi que le montant estimatif de 27.011, 80 € pour l'acquisition des fournitures, la réalisation des travaux, les prestations d'ORES ASSETS et la TVA;
 - décide de solliciter auprès du SPW DGO3, Département de la ruralité et des cours d'eau à Jambes, les subsides accordés dans le cadre du PCDR;
 - décide de lancer un marché public de fournitures de matériel d'éclairage public nécessaire à l'exécution de ce projet pour un montant estimé à 9.791 HTVA et arrête la liste des fournisseurs à consulter.
- Le Conseil communal marque son accord de principe sur le projet de convention de coopération avec la Province de Luxembourg concernant la gestion des cours d'eau non navigables portant sur :
 - Les autorisations domaniales sur les cours d'eau de 3ème catégorie
 - L'élaboration des Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) des cours d'eau de 3ème catégorie.
- Le Conseil communal approuve les comptes des « Fabriques d'églises » d'Herbeumont, Martilly, St-Médard et Straimont (exercice 2018).
- L'intervention communale est de :
 - 12.241, 60 € pour la Fabrique d'Eglise d'Herbeumont
 - 6.272,00 € pour la Fabrique d'Eglise de Martilly
 - 7.358,00 € pour la Fabrique d'Eglise de St-Médard

- 4.691,66 € pour la Fabrique d'Eglise de Straimont
- Le Conseil communal décide de traiter le marché relatif aux dépenses extraordinaires de l'exercice 2019 (marché des emprunts) par procédure négociée sans publication préalable avec Belfius Banque S.A. pour un montant de 1.250.000 euros en 20 ans.
- Le Conseil communal approuve le rapport d'activités de l'année 2018, les comptes de l'année 2018 et le rapport du réviseur y lié de l'Association de projet Ardenne méridionale.
- Le Conseil communal arrête définitivement la liste des usagers pour l'exercice 2019 comme suit :
 - Section d'Herbeumont : 290 chefs de ménage
 - Section de St-Médard : 226 chefs de ménage
 - Section de Straimont : 160 chefs de ménage
- Le Conseil communal approuve les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 19/06/2019 de l'intercommunale SOFILUX.
- Le Conseil communal approuve les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 13/06/2019 de l'intercommunale IMIO.
- Le Conseil communal approuve les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 25/06/2019 de l'intercommunale BEP Crématorium.
- Le Conseil communal approuve les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 25/06/2019 de l'intercommunale VIVALIA.
- Le Conseil communal approuve les points inscrits à l'ordre du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26/06/2019 des intercommunales AIVE, IDELUX, IDELUX FINANCES et IDELUX PROJETS PUBLICS.
- Le Conseil communal,
- Vu le vol de l'ordinateur portable de l'école communale de Martilly et afin de ne pas porter préjudice au bon fonctionnement de la classe primaire à l'approche des examens de fin d'année (sans ordinateur, il n'est plus possible de faire fonctionner le tableau interactif utilisé quotidiennement), approuve la décision du Collège communal d'acheter un nouvel ordinateur portable à l'urgence auprès de la société MEDIAMARKT au prix de 648 euros licence microsoft, TVA et frais d'expédition compris.

Séance du Conseil communal du 24 juin 2019

- Le Conseil communal approuve le compte du CPAS d'Herbeumont de l'exercice 2018. L'intervention communale est de 228.276,79 €.
- Le Conseil communal arrête les règlements communaux de taxes et redevances pour les exercices 2020 à 2025

La majorité des taxes et redevances demeurent inchangées par rapport à l'exercice 2019. Seules trois d'entre elles ont subi de petites modifications

	Inchangées	Modifiées
Redevance relative aux services offerts dans le cadre de l'accueil extrascolaire	X	
Redevance relative au traitement des dossiers de permis d'urbanisme, de permis d'urbanisation, de permis d'environnement, de permis unique et des certificats d'urbanisme et d'autorisations doma- niales sur les cours d'eau de 3ème catégorie		Nouvelle redevance de 150 € concernant les autorisations domaniales sur les cours d'eau de 3ème catégorie
Redevance sur l'occupation du domaine public à des fins commerciales ou lucratives	X	
Redevance sur l'occupation du domaine public par le placement de terrasses	X	
Redevance pour l'exhumation	Χ	

H.D. Toitures sprl

Entreprise générale de couverture, de zinguerie et charpente

Rue de Blézy, 97 - 6880 BERTRIX Tél. Houchard Claudy: 061/41 28 86 De Waele Laurent: 061/41 44 40 Fax 061/31 58 30 hdtoitures@skynet.be





Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville T. 071/740 137 • F. 071/711 576

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

info@regifo.be www.regifo.be

Votre conseiller en communication, M. Roland CROSSET se fera un plaisir de vous renconter. 087/26 78 86

SEPTEMBRE 2019 • N° 73



Redevance sur la délivrance des cartes d'identité électroniques	Х	
Redevance sur la délivrance de documents administratifs	X	
Redevance relative à l'utilisation des douches et WC du module de la station de trail	Χ	
Redevance pour la location de caveaux d'attente et la translation ultérieure des restes mortels	X	
Redevance relative à la communication de tous renseignements administratifs	Х	
Redevance pour l'enlèvement des versages sauvages	X	
Redevance sur l'envoi de fax et réalisation de copies papier		Envoi d'un fax : 1 € (inchangé) Copies : A4 (noire) : 0,15 € par page au lieu 0,50 € A3 (noire) : 0,17 € par page au lieu de 1 € A4 (couleur) 0,62 € par page (nouveau) A3 (couleur) 1,04 € par page (nouveau)
Redevance pour le nettoyage de la voie publique	X	
Taxe sur les logements ou immeubles non affec- tés au logement raccordés ou susceptibles d'être raccordés à l'égout	Х	
Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés	X	
Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés	Х	
Taxe sur les inhumations, dispersion des cendres et mises en columbarium		Exonération de la taxe de 200 € pour les indigents et les personnes domiciliées dans notre Commune mais également pour celles qui ont dû quitter notre commune pour se rendre dans un home situé dans une autre commune.
Taxe sur les secondes résidences	X	
Taxe sur les véhicules usagés abandonnés	Χ	
Taxe sur les dépôts de mitraille et de véhicules usagés	Χ	
Taxe sur le placement des caravanes en dehors des campings agréés	X	

- Le Conseil communal maintient le taux de la taxe additionnelle communale à l'impôt des personnes physiques à 7% pour l'exercice 2020.
- Le Conseil communal maintient le taux des centimes additionnels communaux au précompte immobilier à 2.600 pour l'exercice 2020.
- Le Conseil communal décide d'acquérir un bras faucheur pour le service travaux suivant cahier des charges établi par la Commune d' Herbeumont pour un montant estimé de 35.000,00 €, 21% TVA comprise.
- Le Conseil communal arrête le cahier des charges régissant la location du droit de chasse dans les bois communaux de CHINY.
- Le Conseil communal arrête le règlement d'ordre intérieur du comité de concertation Commune - CPAS.
- Le Conseil communal désigne Monsieur Eddy PIRLOT, conseiller communal apparenté au CDH au niveau du conseil de l'action sociale, en tant que représentant de la Commune d'Herbeumont au conseil d'administration du Foyer Centre Ardenne à 6880 Bertrix .en remplacement de Madame Anne-Françoise NEMRY qui ne peut pas occuper le poste étant donné qu'elle s'est déclarée comme non apparentée.
- Le Conseil communal décide d'adhérer aux conditions du marché conjoint de la Commune de Bertrix

- concernant les travaux d'enduisage du carrefour de la route des Munos avec la route du SPW à Linglé. Il désigne la Commune de Bertrix comme pouvoir adjudicateur pilote et approuve le prix des travaux au montant de 2.783,74 € TVAC.
- Le Conseil communal décide de solliciter une reconnaissance comme « Commune MAYA » auprès de la Région wallonne en s'engageant à mettre en place des mesures favorables aux pollinisateurs.
- Le Conseil communal décide d'octroyer un subside communal d'un montant de 250 euros, pour l'exercice 2019, à l'Union des Mouvements patriotiques de Bertrix, pour la contribution des porte-drapeaux au devoir de mémoire.
- Le Conseil communal approuve la composition de la Commission locale de Développement rural.

Séance du Conseil communal du 5 août 2019

- Le Conseil communal approuve le cahier des charges de location du droit de chasse sur le territoire des ayants droit de St-Médard, Straimont et Orgeo et ses annexes tels que présentés par le Collège communal;
- Etant donné l'élimination des sangliers dans le cadre de la peste porcine africaine, le Conseil communal marque son accord sur la demande de réduction du loyer de chasse sollicitée par M. Elvinger concernant

- les trois territoires de chasse communale qu'il loue actuellement. Vu la position prise par le DNF, une réduction de 35 % lui est accordée pour l'année cynégétique 2019-2020 ainsi que la non-application du quart provisionnel.
- Le Conseil communal décide d'octroyer un subside communal d'un montant de 100 euros, pour l'exercice 2019, en faveur de la Fédération provinciale des Combattants de Belgique, en vue de contribuer aux frais de fonctionnement de leur fédération et ainsi participer au devoir de mémoire.
- Le Conseil communal établit, pour les exercices 2020 à 2025, une redevance sur la délivrance des cartes d'identité électroniques, délivrées en urgence, qui est fixée comme suit :
 - procédure d'urgence : dix (10) euros ;
- procédure d'extrême urgence : quinze (15) euros.
 Ce montant ne comprend pas le coût de fabrication dû au SPF intérieur.
- Le Conseil communal, sur proposition du Collège, décide d'ajouter une personne à la Commission locale de Développement rural qui compte 17 membres.
- Le Collège communal informe le Conseil communal qu'il a lancé le marché des travaux de réfection de la toiture de l'atelier des ouvriers, dans le cadre de la délégation du Conseil au Collège en matière de marchés publics.
- Le Conseil communal :
- approuve les travaux de curage dans le cadre de la campagne de reconnaissance des réseaux d'égouttage qui vont alimenter les stations d'épuration reprises au programme d'investissement 2017-2021 de la Société publique de Gestion de l'Eau. Le projet retenu pour la Commune d'Herbeumont est la station d'épuration de Menugoutte.
- marque son accord sur l'attribution du marché de l'AIVE pour le curage à la firme ayant remis l'offre la plus avantageuse, soit PINEUR CURAGE à 4280 AVIN.
- approuve la dépense de 5.832,25 € TVA et frais de gestion de l'AIVE compris pour le curage à charge de la Commune d'Herbeumont.
- Afin de répondre au mieux aux besoins du service communal des travaux, le Conseil Communal décide d'augmenter la provision de trésorerie octroyée à Monsieur Frédéric MAILLARD, agent technique au service communal des travaux, en la faisant passer de 250 à 500 euros.
- Le Conseil communal décide d'approuver la convention de partenariat à passer avec l'asbl Territoires de mémoire dont le siège social est établi à Liège, pour les années 2020 à 2024.
 - Il s'engage à être en adéquation avec l'objet du réseau Territoire de mémoire et à verser 125 euros par an, pour la durée de la présente convention, à l'asbl Territoires de mémoire.
- Dans le cadre du projet de création d'un atelier de découpe de viande pour la filière Viande en Ardenne Méridionale, le Conseil communal valide la participation financière de la Commune d'Herbeumont telle que souhaitée par le GAL au montant total de 7.728,05 € à verser en une ou plusieurs tranches sur le compte de l'organisme bancaire qui aura prêté la somme de 200.000 euros à la « Coopérative fermière de l'Ardenne Méridionale ».
- Le Conseil communal décide de vendre de gré à







gré, au prix annoncé de 50.000 euros, un terrain à bâtir communal sis rue de Waillimont à 6887 Martilly (Herbeumont, 3ème Div., Section A n° 403N-403-T), d'une contenance totale de 10 ares 50 centiares à charge pour les acquéreurs d'y construire en vue d'y établir une résidence principale pour les occupants.

 Le Conseil communal décide de vendre de gré à gré, au prix annoncé de 33.000 euros, un terrain à bâtir communal sis rue du Centre à 6887 Martilly (Herbeumont, 3ème Div., Section A n°383 F), d'une contenance totale de 8 ares 39 centiares, à charge pour les acquéreurs d'y construire en vue d'y établir une résidence principale pour les occupants.

Droits d'usage 2018

Usagers d'Herbeumont : 310,88 € Usagers de St-Médard : 381,29 € Usagers de Straimont : 408,61 €

Information importante concernant la location des salles communales

Si vous envisagez de louer une salle communale, veuillez nous faire savoir, lors de votre demande de réservation :

- les installations extérieures que vous souhaitez mettre en place le jour de l'occupation de la salle : barbecue, château gonflable, chapiteau, tonnelle, ...
- votre souhait de tirer un feu d'artifices.

Ces précisions nous permettront de vous conseiller utilement au niveau implantation des installations et mesures de sécurité à respecter.

Le formulaire de réservation de salle est disponible sur notre site communal (www.herbeumont.be > salles communales > clic sur salle souhaitée > formulaire de réservation) ou sur simple demande auprès de l'administration communale.

Permanences juridiques gratuites organisées par le Centre d'Action Sociale d'Herbeumont

En collaboration avec le Service d'aide juridique, le Centre d'Action Sociale d'Herbeumont organise des permanences juridiques gratuites dans ses locaux :

- Il s'agit d'une rencontre avec un avocat (maximum 20 minutes) pour lui soumettre un problème d'ordre juridique de quelque nature que ce soit. Le rôle de l'avocat est de vous éclairer sur le problème ainsi que sur les moyens à mettre éventuellement en œuvre pour dégager une solution (réponse simple au problème, réorientation vers un service juridique ou social ou vers un avocat en cas de procédure à prévoir). La nature du problème doit être connue à l'avance afin que l'avocat de permanence puisse vous apporter des informations précises lors de l'entretien.
- Ce service est ouvert à tous les citoyens.
- Les permanences juridiques seront organisées chaque premier mardi du mois de 14h à 16h.

Une inscription préalable est obligatoire auprès du service social du CPAS par téléphone au 061/21.03.20 ou par mail : cpas@herbeumont.be. En cas de désistement, il est impératif d'annuler votre rendez-vous.

Une permanence mobile de la FGTB Luxembourg dans notre commune!

Le premier juillet dernier, la FGTB Luxembourg a lancé un nouveau service : une permanence mobile de son service chômage. Un concept de proximité pour aller à la rencontre de nos citoyens, réponse à la fermeture de trois de ses bureaux, à savoir Bertrix, Bouillon et Florenville.

Une camionnette a été spécialement aménagée pour accueillir au mieux nos habitants. La FGTB garantit le même service que dans un bureau fixe, à savoir des conseils de qualité mais aussi de proximité, qui font sa force depuis longtemps.

Besoin de déposer sa carte de chômage, de retirer une attestation, d'être aiguillé par rapport à un dossier spécifique (maladie, arrêt de travail, congés...) ? Il suffit de se rendre à la permanence mobile.

Celle-ci est organisée à Herbeumont, Grand Place, les mercredis 25 septembre, 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre, de 9 à 12h.

Vous pouvez également vous rendre à l'une des permanences assurées dans les communes de Jamoigne (Chiny), Bouillon, Florenville, Bertrix, Haut-Fays (Daverdisse), Libin, Neufchâteau et Paliseul. Ou dans l'un des six bureaux fixes de la FGTB, à savoir Arlon, Libramont, Marche, Virton, Vielsalm et Bastogne.

Informations complémentaires via la page facebook de la FGTB Luxembourg ou via le site internet www. fgtb-luxembourg.be où vous trouverez un calendrier de tous les passages via l'onglet « Permanences mobiles ».

Eté solidaire

Merci à Elios, Hugo, Lamia, Léa, Seppe pour le travail accompli. Soutenu par la Région Wallonne, ce projet vise à permettre à des jeunes de réaliser un travail salarié en favorisant l'apprentissage de la citoyenneté chez eux. Deux semaines de travail intense : notamment remise en peinture de l'ensemble des jeux des plaines de l'entité, nettoyage des fontaines et des parterres autour, remise en peinture des locaux du foot. Bravo, vous avez bien bossé et ce, dans une ambiance conviviale et collaborative. Merci à Miguel qui encadre ces jeunes depuis plusieurs années.

(C. Mathelin)



Barbecue des marcheurs du CCCA

A l'initiative du Conseil Consultatif Communal des Aînés d'Herbeumont, le barbecue des marcheurs a été organisé à l'Antrogne/Herbeumont le mardi 18 juin 2019.

Sous un beau soleil et une température estivale, nous avons débuté la journée par une balade guidée par Stéphane Michaux et Marie-France Jacques, agents du DNF, sous le regard attentif du responsable de la marche, Michel Condrotte. Grâce à eux les fleurs des bois, les chants des oiseaux, les essences des arbres, ... n'ont plus de secrets pour nous.

A midi, le feu est allumé. Très vite les saucisses, lards et hamburgers commencent à griller grâce au savoir-faire de Paul Hauferlin, Yves Deherde et Jean Stassin qui ont préparé le barbecue comme des chefs pour le plus grand plaisir de nos papilles!

Entre-temps, certains marcheurs se sont installés autour des tables de pique-nique dressées par Emilia Saudmont ainsi qu'autour du buffet.

Avant le repas, notre Bourgmestre Catherine Mathelin a remercié la cinquantaine de participants pour leur présence et plus particulièrement Maurice Rousseaux et Dany Thomas pour leur fidélité depuis de nombreuses années.

L'apéritif est servi par Michel TAS, notre président et Jean-Claude JACQUES, notre secrétaire. Un petit rosé par ici, une sangria par là et voilà le début des festivités. Durant l'après-midi, nos aînés échangent des idées, formulent des demandes au nouveau CCCA, donnent les dernières nouvelles, parlent du temps qu'il fera demain.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les membres du collège communal à de notre table. MERCI à eux pour leur soutien!

Ce fut une journée très agréable, pleine de convivialité. Merci à tous d'être venus et d'avoir participé à cette belle journée!

> WERNER Eliane Echevine du 3ème âge.

Subsides « Petit patrimoine »

Le projet déposé dans l'«Appel à projets pour l'établissement d'un recensement du petit patrimoine populaire wallon » a été sélectionné par le Ministre René Collin parmi 113 projets remis et 76 dossiers retenus. Une enveloppe de 10.000 euros nous a été octroyée pour réaliser cet inventaire contenant les traces de notre passé. Pour ce faire, une commission sera constituée en collaboration avec l'adl. Tout citoyen intéressé par le patrimoine, l'histoire, la culture et leur valorisation pourra y prendre part ; un appel sera notamment lancé afin de la constituer et de réunir des photos d'époque pouvant illustrer cet inventaire et ses supports. Ce projet devrait allier patrimoine et tourisme. Le recensement permettra la réalisation d'un parcours de promenade. Des panneaux explicatifs illustrés de photos d'époque mettront en valeur les éléments du patrimoine présents sur ce parcours. Un carnet pédagogique, dédié aux 3-12 ans et comprenant un parcours découverte, sera également réalisé et diffusé dans les écoles du territoire communal et au Royal Syndicat d'Initiative. La commune d'Herbeumont compte en effet parmi ses visiteurs de nombreuses familles et accueille toute l'année des classes vertes.

(C. Mathelin)







Id & Frédéric vous accueillent!

Rue de Bravy, 33 - 6887 Herbeumont

+32 (0)61 27 97 42

info@auxpetitsbouchons.be - auxpetitsbouchons